

**Messieurs les Présidents Directeur Généraux,
Messieurs les Directeurs Généraux
Messieurs les Directeurs et Gérants.**

Objet : Appel à candidature pour le Prix Algérien de la Qualité année 2008.

P.J: un Questionnaire.

La qualité, moteur de la compétitivité, devient la cheville ouvrière des entreprises et organismes désireux de procurer une place dans le marché national et international.

A l'instar des pays industrialisés et conformément au décret exécutif N° 02-05 du 06 janvier 2002, l'Algérie a institué un Prix Algérien de la Qualité.

Ce Prix permet de reconnaître et de récompenser les entreprises et les organismes pour les efforts consentis vers la démarche qualité.

Dans ce cadre, le Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements lance un concours pour l'octroi du sixième Prix Algérien de la Qualité au titre de l'année 2008.

L'évaluation pour l'obtention de ce Prix se fera par un jury indépendant composé de personnalités nationales (gérants d'entreprises, universitaires, journalistes, etc...), et assisté par des évaluateurs certifiés.

A cet effet, nous invitons, toute entreprise ou organisme certifié ou en voie de certification à participer à ce concours. (Ci-joint, les documents y afférents).

Il est à signaler que la lettre d'engagement, signée par le premier responsable de l'entreprise ou de l'organisme, est une pièce obligatoire du dossier de candidature.

Le questionnaire dûment renseigné doit être retourné à la Division de la Qualité et de la Sécurité Industrielle.

Veillez agréer, Messieurs, mes salutations distinguées.